

062.5 - FR/dj

Madrid, le 23 septembre 1977

Visite de l'Ambassadeur Jolles au Ministre du commerce García Díez
19 septembre 1977

Ambassadeur Jolles

Après les compliments d'usage, l'Ambassadeur expose à son interlocuteur l'intérêt porté par la Suisse à voir l'Espagne s'intégrer à l'Europe. Dans ce contexte, les négociations ouvertes entre l'AELE et l'Espagne offrent des perspectives intéressantes d'augmenter les échanges entre nos deux pays. Nous savons que l'Espagne traverse actuellement une phase difficile au plan économique. Malgré cela, l'Espagne a su éviter des mesures restreignant les importations. L'industrie suisse accorde beaucoup d'importance à la coopération industrielle avec l'Espagne et il serait intéressant d'entendre les vues du Ministre sur l'effet attendu des récentes mesures économiques et les conséquences qui auraient déjà pu en découler.

Ministre García Díez

Après avoir exprimé le plaisir d'avoir pu réaliser cette entrevue, le Ministre confirme qu'effectivement l'Espagne se trouve dans une phase difficile de son développement économique. Les graves déséquilibres dont souffre l'économie espagnole et l'expectative de voir dépasser les 28% d'inflation sont les principaux sujets de préoccupation.

Une des premières conséquences de la dernière dévaluation fut une augmentation des rentrées de devises, surtout celles du tourisme qui ont nettement augmenté depuis fin juillet. Il en découle une amélioration de la balance des paiements et des paiements courants de l'Espagne. Malgré cela, le Ministre estime que l'Espagne continuera en 1977 à supporter un déficit courant de l'ordre de 3 milliards de dollars, ce qui représente une amélioration de 0,5 milliard par rapport à 1976.

Les autorités espagnoles n'ont pas encore défini clairement une ligne d'action pour lutter contre l'inflation, l'alternative étant d'entreprendre une action au plan monétaire ou d'arriver à un accord satisfaisant sur la politique des revenus. Une solution dans ce domaine devrait intervenir ces prochaines semaines, des contacts intenses étant en cours avec les syndicats. La conjoncture de ces négociations est néanmoins difficile, car les syndicats se trouvent en période de recrutement de leurs adhérents, ce qui provoque une surenchère de leurs prétentions.

Le contrôle des prix tel qu'il a été prévu par les mesures du 12 juillet s'est révélé peu efficace, sauf dans les produits monopolisés.

Commerce Suisse-Espagne

Le déficit dont souffre le commerce espagnol dans ses échanges avec la Suisse est inquiétant, d'autant plus que l'écart entre nos échanges tend à augmenter. L'Espagne ne veut pas ériger en doctrine l'idée d'échanges équilibrés et ne compte pas non plus céder à des pressions internes de caractère protectionniste, mais se demande si l'on ne pourrait pas faciliter l'accès des produits agricoles espagnols en Suisse. Le calendrier défini par les autorités suisses pour certains produits gêne particulièrement les exportations agricoles espagnoles.

Relations EFTA-Espagne

Il est important de trouver un accord. Ces négociations représentent un volet important dans notre processus d'intégration économique à l'Europe. Deux problèmes majeurs méritent d'être relevés :

- 1) La question des produits agricoles est de première importance pour l'Espagne dans le contexte de ces négociations. Il serait difficilement acceptable pour nous de ne pas recevoir des avantages dans nos échanges avec chacun des pays membres de l'AELE.

- 2) Une certaine coordination devra exister entre ces négociations et celles entreprises par l'Espagne avec la CEE, de façon à maintenir un équilibre entre les deux processus d'intégration.

Ambassadeur Jolles

Nous comprenons les difficultés qui affectent en ce moment la politique économique espagnole. La politique agricole en Suisse est un thème extrêmement délicat. J'aimerais relever que la balance des échanges agricoles entre la Suisse et l'Espagne penche en votre faveur dans la proportion de 10 contre 1. Nous avons d'autre part une population paysanne en diminution (6% du total) et une production qui ne couvre plus que 50% de nos besoins. Or, une constante de la politique intérieure suisse nous oblige à maintenir une agriculture pour des raisons d'indépendance nationale. Les prix auxquels nous produisons sont d'ailleurs de 1/3 supérieurs à ceux de la CEE. Il existe des restrictions pendant certaines périodes sur les fruits et légumes, mais cela n'est pas le cas pour les agrumes que vous exportez d'ailleurs en grandes quantités chez nous. Nous sommes prêts à discuter de questions de calendrier dans la mesure où elles provoquent de grosses difficultés pour vous, mais les pressions intenses auxquelles sont soumises les autorités suisses par les producteurs ne nous laissent qu'une marge de manoeuvre très étroite.

Quant au déséquilibre dont souffrent nos échanges, il faut remarquer qu'en dépit d'une réévaluation de 65% en 4 ans de notre monnaie par rapport aux principales devises, le succès de la politique déflationniste des autorités suisses a maintenu la compétitivité de nos exportations. Si l'on considère le niveau des exportations suisses en 1973, on constate tout de même une baisse globale.

Le déséquilibre de nos échanges est par ailleurs compensé par les transferts invisibles importants que vous recevez de la Suisse (investissements, tourisme, transferts travailleurs espagnols). Nous serions heureux que vous puissiez développer vos exportations industrielles vers la Suisse. Dans ce secteur, nous n'avons pratiquement aucune restriction et nous appliquons à l'Espagne les réductions prévues par le Système des préférences généralisées.

Un parallélisme des négociations AELE avec celles que vous entreprendrez avec la CEE est possible. Le problème majeur est constitué par la définition des listes de produits pour lesquels des baisses tarifaires peuvent être envisagées. A ce sujet, nous estimons en effet que la situation particulièrement difficile que traverse la Finlande, dont l'économie d'exportation est peu diversifiée, devrait permettre un traitement plus souple. Pour d'autres raisons, la situation du Portugal appelle également quelques exceptions. Par contre, la situation en Suède et en Norvège justifie beaucoup moins un tel traitement.

Le point le plus important dans l'immédiat est constitué, à notre avis, par une harmonisation des règles en matière de certificats d'origine. Nous estimons qu'il faut définir un régime cumulatif diagonal entre la zone AELE-CEE et les pays qui s'y joindront. En effet, en l'absence d'un rapprochement efficace dans ce domaine, il ne pourra y avoir de coopération industrielle véritable. Par exemple, un produit fabriqué en Espagne doit pouvoir être incorporé à un produit suisse, puis être ré-exporté vers la CEE muni d'un certificat d'origine suisse.

Je voudrais enfin mentionner un problème concret qui nous tient à coeur, il s'agit du blocage des prix maintenu depuis 1966 dans le secteur des produits pharmaceutiques en Espagne. Nos industries pharmaceutiques qui consentent de très gros sacrifices pour la recherche et qui produisent des médicaments en

- 5 -

Espagne, ont vu leur marge se rétrécir et devenir depuis plusieurs années déficitaire. Une telle situation ne saurait se prolonger sans que l'on assiste à un désinvestissement de nos industries pharmaceutiques en Suisse. Il est donc urgent que vous examiniez les difficultés que rencontre ce secteur et je vous propose que nos industries prennent contact avec vos autorités pour en discuter.

Il existe enfin une offre de l'industrie suisse pour la fourniture de locomotives à la Renfe. Nous avons bon espoir que cette offre trouvera l'agrément des autorités espagnoles.

* * *

La question de la BID a également été abordée par l'Ambassadeur Jolles. La communication séparée de l'Ambassade du 22 septembre 1977 traite ce sujet.